

PV MAP du 10 octobre 2017

20:10 Énoncé de l'ordre du jour

20:14 Tour de table de présentation de chacun

Présents et rôles si en ont un : Eric MM (Saint-Nicolas, Projection film)/ Thierry (projets alimentation et centrale d'achats) / Natalie Herr (objets perdus à germinal et contacts directrice) / julie Fiard (contact directrice)/ Natacha (projet pédagogique et apschool) / Barrack (groupes apschool, aide statuts) / Julie Courtain (projet lasagnes) / Marilise / Julie / Guillaume (gestion boîte email) / Annia / Salini / Juliette (bourse Vêtements de Ski) / Eve (Parent-relais) / Benoît (Parent-relais) / Muriel (parking Germinal) / Alix (JournalAP parkingGerminal) / Kalid / Youssra (PR) / Valentine (soutien PR et Visite Ecole nouveaux parents) / Anne-Marie

Rédaction du PV : Thierry

20:21 Statuts

Natalie : demande d'un temps pour l'écoute des parents, sorte de lieu d'échange pour que les parents qui viennent pour exprimer quelque chose puissent le déposer, de préférence au début. Demande d'intégrer cela dans les statuts comme un rôle essentiel de l'AP. Tout en limitant le temps de parole à, par exemple, 20 minutes en début de réunion.

Les statuts sont immédiatement adaptés selon cette demande et le moment de discussion ouverte est immédiatement mis en application.

20:25 Discussion ouverte

Benoît : quid d'une journée « avant » de rentrer à l'école pour les petits nouveaux ? Pourquoi il n'y a rien à CV ?

Valentine : a discuté, fin d'année passée, avec Valérie Pasteys en faisant des propositions concrètes pour améliorer l'accueil. Réponses : difficultés par rapport aux compositions de classes inconnues jusqu'à l'avant-veille de la rentrée. La sous-directrice a dit qu'elle ne peut pas exiger des profs qu'ils viennent pendant leurs vacances. Elle a consulté les instits maternelles qui ont réfléchi et fait des propositions concrètes... attente de retour.

Valentine organisera des visites pour les nouveaux parents qui auront lieu directement après la réunion avec les directrices en février. Encore à organiser.

Natalie : dans d'autres écoles, avant le passage d'une classe à l'autre, il y a une visite de la future classe avant les vacances. Pourquoi pas à CV ? Même si ce n'est pas possible de savoir dans quelle classe les enfants iront, ils pourraient visiter toutes les classes de plus grands, comme cela se fait à Saint-Dominique.

Youssra : Quid des parents ne parlant pas français ? Comment les aider ? Proportion inconnue. Cela pourrait être un des rôles des PR de traduire ou trouver un traducteur.

Muriel : Problème des changements de profs et de locaux qui sont communiqués en dernière minute voire pas du tout (surprise le jour de la rentrée)!

Questions à poser à la directrice par le trio communication : pourquoi les changements de locaux et d'instits de la fin d'année précédente ? Cela a impacté les enfants. Était-ce vraiment nécessaire ? Est-ce diviser les binômes qui fonctionne et changer les locaux « dynamise » réellement les équipes comme annoncé ??? Est-ce que ce sera encore comme ça à l'avenir ?

Barak : Ces avis au dernier moment semblent systématiques, est-ce un souci/une volonté du PO ?

Julie : Comment aborder/voir la direction qui semble absente ? Réponse : il suffit de prendre rendez-vous !

Natalie : Insistera auprès de Valérie Lega pour dire que c'est vraiment important qu'elle soit présente à la 1ère réunion des parents de l'année.

20:50 communication avec la directrice

Rôle de communication avec la directrice : Natalie Herr, Julie Fiard et Maria sont responsables de ce rôle de lien et communication avec la directrice. Tous les mardis matin Natalie rencontre la directrice à Germinal + dernier mardi du mois de façon plus formelle avec Maria et Julie +porteurs de dossier qui ont un document approuvé par l'AP à présenter ou des questions formelles à poser à la directrice.

Expression du sentiment d'impuissance face à la directrice et le PO qui n'ont pas l'air d'être ouverts à prendre en compte réellement l'avis des parents ni à les faire participer en amont aux décisions importantes.

- ⇒ Diplomatie & Confrontation pour changer les choses. L'AP a son mot à dire. Il faut pouvoir soutenir la directrice et aussi s'opposer fermement et de façon constructive lorsque c'est nécessaire.

Quid du conseil de participation ? Il a lieu deux fois par an. Le premier est ce jeudi 12/10/2017 à 16h.

C'est une réunion à nombreux représentants (directrice, échevin, représentant profs, concierge, représentant éducateurs), discussion fermée, plus un partage d'informations qu'un endroit de réel échange. Pour se faire entendre les interpellations devraient se faire au conseil communal pour avoir un réel impact plutôt qu'un « oui oui je vous entend et je suis d'accord » de l'échevin sans aucune suite.

Sont officiellement membres au Conseil de Participation : Eric Monami, Maud Sternotte, Emilia Simionca et Pépé (qui n'est plus à CV). Eric essaiera d'y aller ce jeudi. Est-ce que quelqu'un d'autre peut y aller sans prévenir? Interrogation sur la façon de procéder pour inscrire de nouvelles personnes.

Qu'est-ce qui est prévu par la loi par rapport à la fonction de ces réunions ? Y a-t-il des recours si les règles ne sont pas respectées au niveau de la place de l'échange réel et de l'impact des positions et paroles de chacun des représentants ? Il faudrait se renseigner.

21 : 15 Statuts

Relecture rapide des points essentiels, 2 corrections/ajouts ?

Questions :

- différence entre membre effectifs et adhérents. Pourquoi inclure d'office les parents-relais dans les membres effectifs ? Cela pourrait leur faire peur et les freiner. Réponse : ils ne liront probablement pas les statuts de l'AP. La différence entre membre effectif et adhérent n'implique aucune obligation. C'est uniquement pour distinguer les parents qui s'impliquent (au minimum en venant à une réunion) et être parent relais est participer à un projet de l'AP. Mais il n'y a aucune obligation de venir aux réunions pour un parent-relais. La distinction n'est effectivement pas vraiment nécessaire. Il y a un listing de coordonnées avec les membres effectifs qui reçoivent plus d'emails pratiques de l'AP et les

parents-relais doivent logiquement être informés au mieux de choses internes à l'AP aussi. C'est aussi une distinction faites habituellement dans les asbl.

- Terme « Cotisation volontaire » : explication, discussion, contestation, correction de la formulation pour être plus clair. Nouvelle phrase : « L'association peut proposer à tous les membres de verser une cotisation annuelle volontaire, son montant maximum s'élèvera à 100€ par famille. »
- Fond Hacuria : est-ce nécessaire d'avoir un compte séparé pour ce fond ? Manque de clarté quant à son usage. Réponse : actuellement il n'existe pas mais c'est important que la possibilité existe pour le futur. C'est important que ce fond soit séparé du reste pour le cas où quelqu'un ferait un don spécifique pour aider d'autres parents en difficulté.

Vote des statuts: 19 pour / 0 contre / 2 abstentions (Eric & Thierry)

Candidats au CA : Guillaume, Maria (absente mais candidate déclarée), Tania

Approuvés et nommés sans contestation. (Pour information « hors pv » : le lendemain Tania s'est désistée donc à revoter à la prochaine réunion pour la troisième personne).

Karin (absente): déposera les statuts avec les 3 signatures du CA + paiement de 150€ + ouverture de compte à TRIODOS dont Barrack se chargera.

Barrack a transmis à Guillaume les informations pratiques sur la gestion d'asbl et les formalités à accomplir annuellement.

Eric : état des comptes : ~3100€ - 180€ pour le bar -600€ pour les acteurs, reste ~2300€ sur un compte géré par Eric. Eric a apporté les comptes imprimés et clôturés pour l'année scolaire 2016-2017.

Trésorier : à choisir par le CA, délégation possible et révocable.

Le CA peut déléguer tous les rôles souhaités à d'autres personnes. Les rôles déjà distribués resteront d'application cette année.

21:40 Projets - suite

Valentine : **Parents-relais** : 14 PR signalés, 7 listes de coordonnées de parents reçues dont 4 de profs qui n'ont pas de parent-relai ! Ces 4 listes comportent des adresses emails illisibles. La collecte de emails n'est pas une réussite. La base de données de l'AP ne comporte que plus ou moins 300 adresses emails de parents. Des listes de classes devraient encore arriver.

Eric : **Pièce du 2 octobre** : 60 personnes, très bonne pièce et débat, 270€ d'entrées, acteurs coûtent 600€, pourcentage sur le bar devrait rapporter 20 à 30€ => projet déficitaire mais chouette projet quan-même. Produire un article pour le Journal de l'AP + illustration/photo (l'affiche)

Eric : **Proposition de projection du film « L'Ecole buissonnière ».**

Anne-Marie : **Proposition de projection du film** : « Une idée folle » (docu français sur le rôle de l'école et différents initiatives intéressantes), organiser une projection à CV, Espace Toots gratuit via l'accord de l'école (et de la commune) ou dans la salle de gym ?, Valentine transmet les infos pour la communication à Anne-Marie qui va s'occuper d'organiser ce projet.

(Julie absente) **Réunion secondaire du 7 novembre** : témoins encore recherchés mais il y en a déjà pas mal. Des tous cartable vont être distribués par Julie, imprimé par Thierry.

21:50 Dossier AP School

Une réunion du groupe de travail a eu lieu samedi dernier avec plusieurs parents à la suite de laquelle a été rédigé un document « diplomatique », proposé, lu, approuvé, commenté, à remettre à la réunion de Concertation de ce jeudi 12/10/2017. Puis, selon si les réponses aux questions sont satisfaisantes ou pas, la suite des actions et positions est à définir et pourraient être plus fermes.

Infos sur les autres documents distribués par un groupe de parents indépendamment de l'AP : « NO Apschool », mouvement et méthode de contestation informant sur la possibilité de ne pas utiliser APSchool, méthode proposée : enlever le badge du cartable et verser le montant des garderies directement sur le compte de l'école.

Selon nos informations, il semble que la direction soit arrivée également à la conclusion que l'application n'est pas efficace et que le PO se pose des questions. La firme APSchool aurait été mise en demeure par la Commune de respecter les promesses faites et de remédier à une liste de problèmes et d'exigences par rapport aux manquements du système.

Possibilité d'arrêter l'expérience bientôt si cela ne coûte pas trop cher à la commune de rompre le contrat.

Une autre école communale de wsl aurait aussi mis en demeure de APSchool.

Le document rédigé par le groupe APSchool est approuvé. Eric ira à la réunion de Concertation jeudi et le présentera à cette occasion.

22 :00 Autres infos discutées avec la directrice

Demande d'un panneau d'affichage pour l'AP à Germinal. Cela va être mis en place (sur la grille d'entrée ou proche de l'entrée à déterminer). Il y a déjà un panneau devant certaines classes de Germinal où peuvent être affichés ce qu'on veut. Au centre est-ce nécessaire ou le tableau de l'entrée suffit-il ?

Valérie Pasteyns n'est plus directrice adjointe à Clair-Vivre suite à une décision du PO. Elle fait encore du travail administratif. Valérie Lega est actuellement seule à la direction de l'école. Un poste d'assistante de direction a été créé mais n'est pas encore pourvu. L'engagement d'un adjoint à la direction sera réalisé pour septembre 2018. Valérie Lega a considéré qu'il n'était pas de son devoir d'informer les parents sur ce changement puisque c'était une décision de la commune qui devrait elle-même l'annoncer.

Natalie lui communiquera qu'elle peut compter sur le soutien de l'AP si nécessaire pour faire pression sur la commune et qu'il est important qu'elle communique proactivement ce genre d'information.

Les autres divers sont reportés à la prochaine réunion du 14 novembre.

Merci à tous !

Fin de la réunion : 22h20